



## DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE SUR LA SYRIE

*Addis Abéba, le 15 avril 2018:* L'Union africaine suit avec préoccupation les développements en cours concernant la Syrie. L'Union africaine condamne fermement toute utilisation d'armes chimiques et autres interdites par le droit international.

L'Union africaine, qui est profondément attachée au multilatéralisme, souligne que toute réponse à de tels actes doit être fondée sur des preuves irréfutables recueillies par une entité compétente, indépendante et crédible et se conformer scrupuleusement au droit international, y compris la primauté du Conseil de sécurité des Nations unies pour l'autorisation de tout recours à la force. L'Afrique attend des membres du Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier ceux d'entre eux qui sont permanents, qu'ils mettent de côté leurs divergences et ne ménagent aucun effort pour promouvoir la paix mondiale et le bien commun de l'humanité, conformément aux responsabilités qui leur sont conférées par la Charte des Nations unies.

Le peuple syrien n'a que trop souffert. Face à cette situation dramatique, la seule ligne de conduite raisonnable est l'intensification des efforts internationaux visant à trouver une solution politique durable basée exclusivement sur la poursuite des intérêts du peuple syrien et respectant l'intégrité territoriale de la Syrie.